

20 novembre, Journée internationale des droits de l'Enfant

Avoir un nom, avoir un toit, aller à l'école, être soigné, ne pas faire la guerre, pouvoir jouer, danser, s'amuser... C'est une évidence pour beaucoup de nos élèves mais il convient de rappeler que ce n'est pas toujours le cas !

La journée du 20 novembre commémore la signature de la convention internationale des droits de l'enfant car dans encore beaucoup de pays du monde, les droits des enfants sont bafoués.

C'est l'occasion pour chaque enfant de connaître les droits qui lui sont reconnus afin de bâtir son avenir ; contribuant ainsi à sa formation à la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste.

C'est ce qu'ont voulu rappeler les élèves de CM2 à travers **une exposition visible du lundi 21 au vendredi 25 novembre 2016** dans chaque établissement de notre Réseau d'Education Prioritaire (REP) :

- L'école Constant Eudaric

- L'Ecole Victor Hillion
- L'Ecole Louis Moïse

Et le collège Fernand Donatien

Et comme **il n'y a pas d'âge pour faire de grandes choses** des biographies d'enfants **qui ont marqué l'histoire** ont été réalisées par les élèves des CM2 en partenariat avec le professeur-documentaliste du collège pour illustrer cette exposition « **Des droits pour réussir !** ».

Ce sont les élèves de CM2 eux-mêmes qui ont animé cette manifestation en présentant aux camarades des autres classes de CM1 et de sixièmes leurs productions.

Espérons que ces matinées d'information permettront l'émergence de talents parmi nos jeunes.